

# Document d'informations à l'attention des parents d'élèves mineurs



 [centredeformationdesmaskoutains](https://www.facebook.com/centredeformationdesmaskoutains)

Centreformationmaskoutains 

*Centre de formation des Maskoutains*  
[www.csssh.gouv.qc.ca/centre-de-formation-des-maskoutains](http://www.csssh.gouv.qc.ca/centre-de-formation-des-maskoutains)

**IMMEUBLE LAFRAMBOISE**  
2495, boul. Laframboise  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4Y1  
Téléphone : 450 771-2930 poste 1 (accueil)  
Télécopieur : 450 773-0980

**IMMEUBLE BONIN**  
301-A, rue Bonin  
Acton Vale (Québec) J0H 1A0  
Téléphone : 450 546-0389  
Télécopieur : 450 546-4928

## Mot de bienvenue

Bonjour chers parents,

Vous avez accompagné votre enfant à son inscription au Centre de formation des Maskoutains. Félicitations! Il s'agit d'une étape importante dans la poursuite de son parcours scolaire.

L'équipe du Centre de formation des Maskoutains tient à vous souhaiter la bienvenue. Nous sommes heureux d'accueillir votre enfant comme élève dans le monde différent qu'est l'éducation des adultes. Il est important de mentionner que le choix de fréquenter l'éducation des adultes n'est pas obligatoire et que ce service s'adresse uniquement aux personnes qui désirent assister à leurs cours assidument.

La transition entre l'école secondaire et l'école aux adultes permettra à votre enfant d'acquérir plus d'autonomie et de se responsabiliser pour atteindre ses objectifs. En effet, puisque votre enfant et vous avez choisi qu'il fréquente un établissement de l'éducation des adultes, votre enfant sera considéré comme un élève adulte. Vous recevrez donc moins d'informations de notre part que lorsqu'il fréquentait le secteur jeune (secondaire). Votre enfant sera le principal responsable de ses apprentissages et de ses comportements.

Tout au long de son parcours, l'équipe du Centre de formation des Maskoutains mettra en place les conditions idéales pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Il est primordial pour nous que le potentiel de chaque élève soit atteint.

Nous lui souhaitons la plus belle des réussites afin de lui permettre de réaliser ses rêves!

Le directeur,

A handwritten signature in blue ink that reads "Sylvain Lucien".

Au nom des membres de l'équipe

## Après l'inscription - Étapes à venir

D'ici quelques semaines, votre enfant recevra un appel et un courriel de notre part pour lui offrir une date d'entrée en formation. Il devra confirmer avec nous la réservation de sa place.

## Accueil - Première journée

Lors de l'accueil, votre enfant signera son contrat d'entrée en formation. Il assistera ensuite à une courte rencontre, pendant laquelle la direction lui expliquera le fonctionnement du CFM. Après, il ira acheter ses cahiers d'exercices et rejoindra son groupe en classe.

## Changement d'adresse

L'élève doit informer le service de l'accueil de tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone afin de permettre toute communication ultérieure (entre autres, la réception du relevé des apprentissages ou du diplôme d'études secondaires en provenance du MEQ).

## Transport scolaire

Certains élèves peuvent bénéficier du transport scolaire, s'ils en font la demande. L'élève doit s'adresser à la secrétaire du directeur adjoint, au 450 771-2930, poste 4, ou se présenter au local A117-3 pour faire la demande. L'élève doit demeurer à plus de 1,609 km du Centre. Nous prenons les demandes à partir du début octobre. Le service de transport débute vers le 30 octobre. Il s'agit de places restantes dans les autobus utilisés par les élèves du secondaire. C'est pourquoi chaque demande doit être évaluée avant de confirmer la possibilité d'offrir du transport.

Si votre enfant obtient une place dans un autobus, il arrivera en retard chaque matin et devra quitter plus tôt chaque après-midi. Les retards et départs hâtifs seront motivés. Le service de transport utilise le calendrier scolaire du secondaire. Ce qui veut dire qu'il n'y aura pas de transport offert lors des journées pédagogiques du secondaire. Le Centre de formation des Maskoutains a moins de journées pédagogiques que le secondaire.

L'élève qui fréquente le CFM à temps plein de jour peut aussi faire la demande pour la carte d'autobus de la Ville à tarif étudiant (carte OPUS).

## Stationnement du CFM

L'élève qui souhaite utiliser le stationnement du CFM doit demander une vignette au local A117-3. La vignette doit être placée bien en évidence dans le pare-brise pour éviter un remorquage. Certains espaces de stationnement sur la rue Laframboise sont disponibles pour une période de dix minutes seulement. L'élève est responsable d'arriver à l'heure en classe, malgré la recherche de stationnement aux abords de l'école.

## Circulation dans le Centre

L'élève qui arrive en retard à la première période doit se diriger **immédiatement** vers sa classe. Si l'enseignant refuse l'entrée en classe à un élève retardataire, celui-ci doit quitter le Centre. Il pourra revenir pour se présenter à l'heure à son prochain cours. Aucun billet de retard ne sera émis. L'élève qui quitte sa classe (volontairement) ne peut pas demeurer dans le Centre et AUCUN FLÂNAGE ne sera toléré.

## Absences de l'élève

Votre enfant est maintenant à l'école aux adultes. Cela signifie qu'il est responsable de ses absences. Vous êtes donc libéré de la tâche de motiver ses absences à l'école. Selon son nombre d'heures à l'horaire par semaine, votre enfant a un nombre d'heures d'absences **tolérées** par mois. Cela signifie qu'il doit utiliser ses heures d'absences à bon escient, par exemple, pour des rendez-vous.

La participation active de l'élève est un atout majeur dans la réussite de sa formation. Par conséquent, toute absence risque d'avoir un impact sur sa réussite et sur le respect de ses échéanciers. Ainsi, la présence en classe est **obligatoire** et **l'élève est tenu d'assister à tous les cours inscrits à son horaire**. Il est important de mentionner que le choix de fréquenter l'éducation des adultes n'est pas obligatoire et que ce service s'adresse uniquement aux personnes qui désirent assister à leurs cours assidument.

Après cinq jours d'absences consécutifs selon le calendrier scolaire, le dossier de l'élève est fermé automatiquement, que les absences soient motivées ou non (à l'exception de la COVID).

\*Les seuls motifs accordés pour motiver une absence sont les suivants : transport scolaire, maladie deux jours consécutifs et plus, présence en cour et travail sur appel (cas par cas). Sauf pour le transport scolaire, les trois autres motifs ne sont justifiables **qu'avec une preuve à l'appui**, qui doit être remise à la secrétaire de la direction adjointe ou à la psychoéducatrice au plus tard une semaine après la période d'absence.

**Tableaux des heures d'absences non motivées tolérées par mois :**

Nombre d'heures par semaine à l'horaire	Nombre d'heures d'absences tolérées par mois
30	22
27-28	20
25-26	19
23-24	17
21-22	16
19-20	14
17-18	13
15-16	12
13-14	10
11-12	9
10 et moins	7

## Fermeture du Centre

En cas de tempête ou de tout autre événement majeur, le Centre de services scolaire informe la clientèle de l'annulation des cours par la diffusion de messages aux endroits suivants :

- ❖ Site Internet de la CSSH
- ❖ Station radiophonique BOOM (FM 106,5)
- ❖ Courriel de l'élève (fourni par l'école)
- ❖ Nouvelles à TVA
- ❖ Facebook CSSH et CFM
- ❖ Teams de l'élève

## Fiche d'urgence santé

L'élève remplit **obligatoirement** une fiche d'urgence santé lors de son arrivée au Centre. Cette procédure permet une intervention efficace lors d'une urgence. Elle nous permet également d'avoir les coordonnées des parents ou d'une autre personne à joindre en cas d'urgence.

## Tenue vestimentaire adéquate

- ❖ La manche doit couvrir convenablement l'épaule. S'il s'agit d'une bretelle, elle doit avoir une largeur égale ou supérieure à 5 cm (bretelle lasagne).
- ❖ Le vêtement doit couvrir complètement la poitrine de l'élève.
- ❖ Les vêtements du haut et ceux du bas doivent se superposer, et ce, même quand l'élève est assis ou penché.
- ❖ Le pantalon ou le short se porte à la taille, au-dessus des fesses.
- ❖ Les dessins, sigles ou propos sur les vêtements doivent toujours être décents et ne doivent jamais exprimer la violence, être discriminatoires ou inciter à la consommation de drogues ou d'alcool.

**\*\*ATTENTION** : Si la tenue vestimentaire de l'élève n'est pas adéquate, celui-ci sera automatiquement retourné à la maison et son temps d'absence sera cumulé. Le Centre pourrait aussi lui prêter un vêtement de rechange.\*\*

## Fin ou abandon des études

Lorsqu'un élève quitte définitivement le Centre, il doit en informer le service de l'accueil ou le secrétariat qui fermera le dossier. Le parent d'un élève mineur recevra une lettre l'informant de la situation.

## Réinscription

Nous accueillons de nouveaux élèves toutes les deux semaines. Si le dossier de votre enfant a été fermé, et que celui-ci souhaite se réinscrire, il doit se présenter à l'accueil. Il est possible qu'un rendez-vous avec la direction soit demandé pour discuter d'une éventuelle réintégration.

## Services offerts au CFM

Voici l'offre de services de l'équipe du CFM pour aider votre enfant à réaliser ses rêves :

- ❖ Direction
- ❖ Conseiller(ère) pédagogique
- ❖ Enseignant(e)
- ❖ Conseiller(ère) en formation et orientation
- ❖ Psychoéducateur(trice)
- ❖ Orthopédagogue
- ❖ Personnel administratif

À l'école aux adultes, l'élève doit se responsabiliser et prendre lui-même rendez-vous au besoin. Nous sommes là pour l'accompagner. Si votre enfant vit une situation particulière, nous vous invitons à nous en faire part. Toutefois, les informations contenues dans le dossier de votre enfant pourraient demeurer confidentielles, même pour vous, dans le contexte de l'éducation aux adultes.

# HORAIRE DU CENTRE

## Immeuble Laframboise

### Horaire de jour

#### **Horaire du lundi, mardi, jeudi et vendredi**

Heure de début : 8 h 10  
Heure de dîner : 11 h 35 à 12 h 35  
Heure de fin : 16 h

Périodes	Horaire
1	8:10 à 9:10
Pause 10 minutes	9:10 à 9:20
2	9:20 à 10:20
Pause 15 minutes	10:20 à 10:35
3	10:35 à 11:35
Dîner	11:35 à 12:35
4	12:35 à 13:35
Pause 15 minutes	13:35 à 13:50
5	13:50 à 14:50
Pause 10 minutes	14:50 à 15:00
6	15:00 à 16:00

#### **Horaire du mercredi**

Heure de début : 8 h 10  
Heure de dîner : 12 h 35 à 13 h 50  
Heure de fin : 16 h

Périodes	Horaire
1	8:10 à 9:10
Pause 10 minutes	9:10 à 9:20
2	9:20 à 10:20
Pause 15 minutes	10:20 à 10:35
3	10:35 à 11:35
4	11:35 à 12:35
Dîner	12:35 à 13:50
5 (élèves CLE)	13:50 à 14:50
Pause 10 minutes	14:50 à 15:00
6 (élèves CLE)	15:00 à 16:00

### Horaire de soir

#### **Horaire du lundi, mardi et mercredi**

Heure de début : 17 h  
Heure de fin : 21 h 20

	Horaire
	17:00 à 19:00
Pause 20 minutes	19:00 à 19:20
	19:20 à 21:20

# Centre de formation des Maskoutains

## CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022

### Éducation des adultes

Immeubles Laframboise et Bonin

L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
<b>AOÛT</b>					<b>SEPTEMBRE</b>					<b>OCTOBRE</b>					<b>NOVEMBRE</b>				
[2	3	4	5	6			1	2	3					1	4	2	3	4	6
9	10	11	12	13	6	7	8	9	10	4	5	6	7	8	8	9	10	11	12
16	17	18	19	20	13	14	15	16	17	11	12	13	14	15	15	16	17	18	19
23	24	25	26	27	20	21	22	23	24	18	19	20	21	22	22	23	24	25	26
30	31				27	28	29	30		25	26	27	28	29	25	30			
				Exam: 7 (Août): 6					Exam: 21 (Sept): 21					Exam: 20 (Oct): 19					Exam: 22 (Nov): 21
<b>DÉCEMBRE</b>					<b>JANVIER</b>					<b>FÉVRIER</b>					<b>MARS</b>				
		1	2	3	3	4	5	6	7		1	2	3	4		1*	2*	3*	4*
6	7	8	9	10	10	11	12	13	14	7	8	9	10	11	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	17	18	19	20	21	14	15	16	17	18	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	24	25	26	27	28	21	22	23	24	25	21	22	23	24	25
27	28	29	30	31	31					28*					28	29	30	31	
				Exam: 13 (Déc): 13					Exam: 21 (Jan): 21					Exam: 19 (Fév): 18					Exam: 19 (Mars): 18
<b>AVRIL</b>					<b>MAI</b>					<b>JUIN</b>					<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p> Congés fériés et semaine de relâche</p> <p> Journées (6) pédagogiques</p> <p> Accueils et entrées Jour et soir</p> <p><b>SEMAINE DE RELÂCHE</b> 28 février au 4 mars 2022</p> </div>				
				1	2	3	4	5	6			1	2	3					
4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	6	7	8	9	10					
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	13	14	15	16	17					
18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	20	21	22	23	24					
25	26	27	28	29	30	31				27	28	29	30						
				Exam: 19 (Avr): 19					Exam: 21 (Mai): 21					Exam: 18 (Juin): 17					

Examen de soir

Examen durant les cours d'été

\* Journées de travail pour le personnel non enseignant

Session d'été : du 2 août 2021 au 20 août 2021

Session pour les élèves de Service Québec (Emploi-Québec): du 26 juillet au 20 août 2021

Activités de jour: début des cours le 24 août 2021 - fin des cours le 23 juin 2022

Activités de soir: début des cours le 24 août 2021 - fin des cours le 22 juin 2022